

LA VARIATION DU FRANÇAIS DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

A.A. 2019/2020

*Ce qu'on appelle francophonie aujourd'hui ce n'est pas cet espace incertain à la périphérie de la France laquelle en serait le centre, c'est la langue française elle-même qui est devenue le centre de toutes les nations et de tous les peuples où elle a fait souche dans sa **variété** étourdissante.*

*C'est cela la francophonie, [...] et la France doit aujourd'hui s'enorgueillir d'être au fond un pays parmi d'autres qui apprend, parle, écrit en français, et c'est aussi ce **décentrement** qu'il nous faut penser.*

*Notre langue française, si souvent encore représentée comme un jardin aux allées rectilignes, est devenue ce lieu **partagé** qui a épousé progressivement les inflexions de la planète. [...] Le français s'est au fond émancipé de la France, il est devenu cette **langue monde**, cette **langue archipel** parce que d'autres langues se parlent dans des continents immenses et des centaines de millions de nos concitoyens la partagent [...] cet archipel monde qui est le nôtre.*

Emmanuel Macron, 20 mars 2018

Dans son discours tenu à l'Académie française à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie du 20 mars 2018, le président Emmanuel Macron a présenté sa stratégie pour promouvoir la langue française dans le monde.

Selon le président Macron, la langue française est « francophonie » car son usage est partagé par de nombreux pays dans le monde.

Elle est aussi « variété » car elle s'est adaptée aux différentes cultures qu'elle exprime.

Ensuite, elle est « décentrement » : étant une langue en partage, elle ne représente pas exclusivement la France mais toute la communauté des pays francophones.

Enfin, elle est « langue monde » car non seulement elle a le privilège d'être présente sur les cinq continents, mais elle est aussi la langue de travail de plusieurs organisations internationales, la langue de médias globaux très importants, l'une des deux langues des Jeux Olympiques et la langue la plus utilisée après l'anglais dans la diplomatie, en particulier la diplomatie européenne.

Nous avons vu qu'au cours du XVIIIe siècle la langue française jouissait d'un prestige culturel particulier dans l'espace européen : cela lui permit de se diffuser en Europe premièrement dans les milieux aristocratiques et ensuite dans les relations diplomatiques.

Mais, bien que l'âge des Lumières reste sans aucun doute l'époque la plus emblématique de l'expansion du français hors de France, il faut souligner que les bases pour sa future et plus large diffusion reviennent aux siècles XVIe et XVIIe.

En effet, ce fut pendant l'Ancien Régime que le royaume français entreprit ses premières conquêtes coloniales dans le continent américain et dans l'océan Indien et installa ses premiers établissements en Asie et en Afrique. En ce qui concerne l'Amérique, soulignons la prise de possession du **Canada** en **1534** et des îles antillaises **Saint-Domingue, Martinique et Guadeloupe** entre **1625 et 1635**. Quant à **l'océan Indien**, la colonisation commença en **1642** avec la possession de La Réunion, puis de l'Île Maurice en 1715 et de Rodrigues en 1725.

À partir de la seconde moitié du XVIIe siècle, les Français acquirent aussi certains établissements commerciaux en Afrique et en Inde. Rappelons par exemple la fondation de la ville de Saint-Louis au Sénégal en 1659, qui fut la première ville française fondée en Afrique, et le début de l'Inde française en 1668.

La France avait donc commencé à augmenter son influence dans le monde à travers cette première œuvre d'expansion coloniale, qui vit un second grand développement au cours des siècles XIXe et XXe.

Pendant cette période, coïncidant comme nous l'avons vu, avec le commencement de **l'unification linguistique** des Français, l'empire colonial français grandit en effet de manière considérable.

Outre aux colonisations plus anciennes, à partir du XIXe siècle la France étendit ses dominations notamment en **Afrique occidentale et centrale, au Maghreb et en Asie.**

Parmi les conquêtes les plus importantes, rappelons chronologiquement la colonisation de l'Algérie en 1830, de la Nouvelle-Calédonie en 1853, de la Cochinchine (région méridionale de l'actuel Viet Nam) en 1862, du Cambodge en 1863 et de Madagascar en 1894. Après la Première Guerre mondiale, la France intervint également au Proche-Orient, où elle fut chargée par la Société des Nations de la réorganisation de la Syrie et du Liban.

Normalement, quand nous parlons de colonisation nous faisons référence à un type de domination imposée, souvent déterminée par **l'exploitation** des ressources et des personnes des territoires colonisés, ce qui nous porte à condamner totalement cette action.

Dans le cas de la France, cela n'exclut toutefois pas que son installation dans les territoires mentionnés ait apporté aussi *des bénéfices*. La volonté de « *civiliser* » les populations locales peut constituer un aspect positif si nous pensons par exemple à l'aide que la France offrit par la construction d'hôpitaux et d'écoles ainsi que par la création d'une administration interne plus efficace.

Ce fut justement à travers ces secteurs que la **langue française commença à circuler** et à s'enraciner dans ces territoires, où elle resta successivement par décision des pays colonisés.

En effet, « *[la France n'eut] aucune volonté de franciser profondément et massivement les populations colonisées* » (Bulot T., Blanchet Ph., 2013 : 91). En fait, les raisons qui déterminèrent le maintien et une expansion majeure de la langue française après les indépendances furent encore une fois, comme au XVIIIe siècle en Europe, à caractère culturel et diplomatique.

Thierry Bulot et Philippe Blanchet nous aident à comprendre ce processus :

Le français a été perçu, face aux langues autochtones même les plus prestigieuses et les plus véhiculaires (arabe, peul, ...) comme la seule langue possible, ou en tout cas la plus efficace, pour les relations internationales. Et ses usages de première importance comme langue d'éducation (y compris politique) et d'expression culturelle internationale ont suscité un attachement très vif de la part notamment des élites intellectuelles et politiques, celles-là même qui ont milité pour les indépendances et pris le pouvoir dans les nouveaux États.

(Bulot T., Blanchet Ph., 2013, p. 92)

Il est donc important de souligner comment, dans la période qui a suivi les indépendances, ce furent **les ex-colonisés eux-mêmes qui choisirent délibérément d'adopter le français comme la langue officielle de leurs pays.**

Les variétés du français nées
dans l'espace francophone

Nous savons que la vie d'une langue est en grande partie liée à **son utilité et à sa capacité d'adaptation à la modernité** : les langues étant d'abord des **faits sociaux**, elles suivent une **évolution** qui va de pair avec l'évolution même de la **société**.

Loin de la France et des limitations académiques, le français parlé en dehors de l'Hexagone **s'ouvre à une plus libre inventivité** qui « *n'a rien à envier à des idiomes, tel l'anglais, dont on vante la souplesse* » (Cerquiglini B., 2016 : 27).

Si nous pensons par exemple aux termes anglais e-mail, chat, selfie et hashtag et nous découvrons que les correspondants français courriel, clavardage, egoportrait et mot-clic existent grâce à la **créativité du Québec**, nous comprenons comment la néologie francophone représente un véritable avantage.

Mais la fabrique terminologique francophone ne se limite pas aux substantifs : en fait, « le dynamisme internationale du français se traduit d'abord par sa capacité à créer des verbes » (Cerquigliani B., 2016, p. 17). Par exemple, les verbes venant du français d'Afrique sont très intéressants, notamment quand ils sont inventés pour simplifier des locutions. Ainsi nous trouvons *siester* (faire la sieste), *cadeauter* (offrir un cadeau), et *grever* (faire la grève), mais la liste est vraiment longue.

**LE FRANÇAIS EN
AMÉRIQUE DU NORD**

Excursus historique:

La fin du XV siècle et surtout le XVI ont vu le début des contacts européens avec le continent américain. À partir du XVI siècle intervient une colonisation de **peuplement** avec l'établissement de communautés qui donneront lieu à *l'Amérique française*, pour laquelle les historiens retiennent comme dates fondatrices:

- **1604**, fondation de **l'Acadie**, et **1608**, fondation de la ville de **Québec**, concrétisant le début de la Nouvelle-France.

Deux personnes françaises désignent cette conquête:

Jacques Cartier et **Samuel de Champlain**,
navigateurs, explorateurs et cartographes.

Les origines de la colonie sont modestes et difficiles, dépendant d'abord de la traite de fourrures, ensuite de l'exploitation forestière et de l'agriculture.

De bonnes relations avec les **populations indigènes** s'établissent par nécessité, contacts qui donnent lieu à un petit ensemble de mots **d'emprunt** caractéristiques du français en Amérique.

Le peuplement de ce territoire.

Les premières colonies recevaient des immigrants de nombreuses régions de la France. Cependant la majorité provenait des **provinces maritimes de l'Ouest et du Nord.**

Au XVII^e siècle la France était nettement moins homogène du point de vue linguistique: les colons parlaient de **nombreux dialectes ou patois divergents.**

La conquête anglaise de 1759 et la cession des possessions nord-américaines à l'Angleterre (mandatée par le Traité de Paris en 1763) mettra fin à l'essor que la Nouvelle-France était en train de rejoindre.

ANGLICISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE

Après la conquête, la Nouvelle-France est isolée économiquement et linguistiquement de ses origines; une **anglicisation** massive commence, malgré les efforts du clergé (1) et la résistance de la population rurale.

La domination économique anglaise (2) s'intensifie, l'urbanisation augmente de façon considérable et les rapports sur la «qualité» de la langue commencent à refléter la perception de sa **dégradation** générale.

(1) La communauté québécoise était organisée en paroisse et était liée à l'agriculture.

(2) L'économie anglaise était liée à la ville et à l'usine.

L'un des résultats évidents de la nouvelle présence anglophone est l'accélération, au XIX siècle, de **l'émigration francophone** vers la Nouvelle-Angleterre, vers l'Ontario et vers les territoires du nord et de l'ouest canadien et américain: la „diaspora“ francophone”.

Le cas de l'Acadie

Les **Acadiens**, francophones initialement installés en Nouvelle-Ecosse, qui ont été chassés quand le territoire est passé sous domination britannique (**1713**). Ils ont été disséminés vers le Nouveau-Brunswick, les Iles de la Madeleine, la Nouvelle-Angleterre, l'Ile du Prince Edouard, ainsi qu'en Louisiane où ils ont renforcé le premier peuplement francophone provenant de France.

Les Acadiens nomment cette période le „Grand dérangement“.



On constate la dissémination des francophones même dans d'autres parties du territoire, au Missouri, où seules des conditions d'isolement ont permis une conservation prolongée du français (en particulier sur des bases religieuses); mais il en existe d'autres aux Etats-Unis (Pennsylvanie et Minnesota).

Comme héritage de cette co-habitation linguistique, le français est avec l'anglais langue co-officielle au Canada. Mais tous les Canadiens ne sont pas bilingues.

Aux Etats-Unis en revanche, il ne bénéficie d'aucun statut officiel et ne se transmet à peu près plus dans les familles. Il n'a de statut officiel local qu'en Louisiane, de fait plus symbolique que réel.

CODOFIL: <https://www.crt.state.la.us/cultural-development/codofil/>

« Agence des Affaires francophone «CODOFIL est e Conseil pour le développement du **Français en Louisiane**. Comme l'agence francophone de l'état, notre but est de supporter et d'augmenter les communautés françaises de la Louisiane avec des bourses, l'éducation en français, et d'autres programmes. »

Les deux pays, Canada et Etats-Unis, ont vite divergé: aux Etats-Unis, le français est peu présent dans la vie publique, et dépourvu de soutien institutionnel.

Au Canada, la *Loi sur les langues officielles* de 1969, renforcée en 1988, a contribué à stabiliser l'antagonisme linguistique, en fixant des droits aux minorités.

Un contact historique dominé: le français et les langues amérindiennes

Les Européens ne sont pas arrivés dans un désert linguistique: le français et l'anglais se sont trouvés confrontés à des langues autochtones, parlées par les populations présentes avant eux. Ces langues sont aujourd'hui en situation fragile.

Au Québec, ces langues amérindiennes se sont confrontées au français et le contact a apporté une richesse lexicale. Les noms des lieux (où l'on trouve le plus de traces de langues amérindiennes): *Canada, Québec, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Abitibi ...*

- **Canada:** racines autochtones. Le nom « Canada » vient probablement du **mot** huron et iroquois kanata, qui signifie « village » ou « bourgade ».
- **Québec:** deux possibilités : la première est qu'il viendrait de la langue iroquoise et signifierait « Là où le fleuve se rétrécit ». La seconde veut qu'il découle plutôt du mot montagnais « képak » qui veut dire « débarquez ».

- Pour le vocabulaire courant, les langues qui ont transmis quelques traces lexicales (même si sporadiques) au français sont le micmac, le cri, le huron (disparu au début du 20e siècle) et le montagnais. Il s'agit de quelques noms communs répandus dans le français du Canada: *caribou*, *mocassin*, *tuque (bonnet)*...

De nos jours, des aménagements politiques et institutionnels tentent de préserver ce patrimoine de langues en voie de disparition (les „langues des premières nations“), tenant compte de revendications linguistiques et culturelles des autochtones.

LE CAS DU QUEBEC

**(7 millions d'habitants;
82% de francophones)**

Le français face à l'anglais

Le Québec est la seule des provinces canadiennes où le français est non seulement largement majoritaire (langue première d'un peu plus de 80% de la population), mais aussi la seule langue officielle.

L'histoire du Québec peut être vue comme une longue résistance pour le maintien du français où le catholicisme a joué un rôle déterminant.

À partir du traité de Paris, l'anglais garde une position privilégiée jusqu'au mouvement pacifique de la „Révolution tranquille“ des années 1960, où l'Etat québécois a adopté une **identité collective** résolument francophone.

Le français jouit d'un statut dominant après la promulgation de la **Loi 101** (ou *Charte de la langue française*, du 26 août 1977), qui fait du français la seule langue officielle du Québec et légifère sur les rapports entre les deux langues dans l'espace public, à l'écrit d'affichage, dans le système scolaire, les organismes officiels et les entreprises.

Une assez forte **minorité anglophone** (entre 15 et 20%) est surtout présente dans certains quartiers de Montréal.

OBJECTIFS ET CONTENU DE LA LOI 101

- le français est la langue officielle du Québec.
- cette charte assure la protection et la promotion du français et garantit :
 - le droit à l'enseignement en anglais pour la minorité anglophone d'origine canadienne;
 - reconnaît aux anglophones le droit de recevoir des services de santé dans leur langue maternelle;
 - reconnaît également aux Amérindiens et aux Inuits le droit de maintenir et de développer leur langue et leur culture d'origine.

(Elle permettait donc à tous de garder leur propre identité)

Il y a eu plusieurs lamentations à propos du français québécois, de la question de la „qualité de la langue“, une langue orale peu contrôlée, peu nuancée et assez anglicisée.

Pendant les années 1960 les rapports entre français et anglais commencent à être moins conflictuels, aussi parce que plusieurs Montréalais anglophones qui étaient les plus réticents au français ont quitté le Québec surtout pour l'Ontario.

Désormais les jeunes Québécois, anglophones comme francophones, sont plus souvent bilingues qu'auparavant.

Le „français standard du Québec“, la langue publique qui s'entend à la radio ou se lit dans la meilleure presse, veille à éviter les anglicismes.

C'est le cas dans les affichages: *arrêt* et non *stop* sur les panneaux routiers, par exemple.

Mais les façons ordinaires de parler, surtout à Montréal, retiennent quelques termes anglais, davantage chez les locuteurs de classes sociales modestes, par exemple dans ce qui a été nommé „joual“, terme vague désignant la langue ordinaire de certains quartiers de Montréal, plus ou moins anglicisée, illustrée dans les années 70 dans des écrits littéraires comme ceux de Michel Tremblay.

Des termes empruntés à l'anglais

Ils peuvent correspondre à des réalités qui n'existent pas ou ne se désignent pas en français d'Europe (comme la *sloche*, „neige fondue teintée de boue“) ou encore: *avoir du fun* = „s'amuser“. Ils ont parfois donné lieu à des francisations inattendues, dont les *hotdogs* devenus *chiens chauds*.

Et encore

Sauver de l'argent

épargner

Make-up

maquillage

Aller en grève

Faire la grève

Maller une lettre

Poster une lettre

Canceler un rendez-vous

Annuler un rendez-vous

Lexique français québécois

Un barbier (coiffeur)

Un char (voiture)

Un dépanneur (petit magasin général)

Une vue (un film)

Le tutoiement

Le *tutoiement* est utilisé très fréquemment par les Québécois et dans de nombreux contextes, alors qu'il semble inapproprié ou beaucoup moins utilisé dans d'autres pays francophones. L'emploi du *tutoiement* avec un ton amical, au Québec, est tout à fait poli et permet d'avoir une relation plus directe et plus rapide. Certaines personnes peuvent s'adresser à un étranger (même un client) en utilisant le « tu »;

Calques

- Ils consistent à ajouter un sens nouveau à un mot français sous l'influence de l'anglais; ce sont des mots qui ont l'air français mais qui sont en réalité du sens anglais.

Ex:

*J'ai fait une **application** à un poste de téléphoniste*

Au lieu de

*J'ai fait une **demande** à un poste de téléphoniste*

Protection du français et lutte contre les anglicismes

Les stratégies que le Québec a adopté consistent à:

- Franciser les mots anglais
- Remise en usage de mots moins usuels ou tombés en désuétude
- création de néologismes français

Ex: « restovite » pour « fastfood »
« stylisme » pour « design »

D'autres caractéristiques du franco-qubécois

La particule « -tu »

- Quand on pose une question directe, la particule « - tu » est souvent employée dans le langage familier. Le « -tu » prend alors la fonction d'un adverbe interrogatif ou exclamatif.

Exemple : C'est-tu loin, ça? Ça vous tente-tu vraiment d'y aller? Ça va-tu?

« pis »

- (dérivé de puis) remplace systématiquement le « et »

- Ex:

- 1- J'm'en vais à Montréal avec Martin pis Julie.
- 2- On est allé faire un tour pis boire un verre.
- 3- Pis, ça as-tu été aujourd'hui à ton **job**?

« là »

- l'utilisation du là ponctue très souvent la fin de phrase ou s'ajoute après un mot, voire les deux à la fois. De plus, le là peut parfois être doublé dans le langage populaire.

Ex: J'l'adore cette place-là, moé.

Moi là, ton **char**, là, j'l'aurais pas acheté

C'est quoi ça là

Féminisation des noms

- La féminisation des noms de métiers, de professions et de fonctions est un mouvement qui s'est répandu dans l'ensemble des pays francophones. Mais c'est au Québec qu'existe la plus riche expertise et diversité en matière de féminisation linguistique

Exemple:

écrivaine

Autres particularités pragmatiques

- Au Québec, on dit « Bonjour! » en arrivant mais aussi en quittant un lieu ou une personne
- Les trois repas de la journée se disent dans l'ordre : « déjeuner », « diner » et « souper ».
- Après un remerciement, on vous dira « Bienvenue! » et non « De rien! » ou « Il n'y a pas de quoi! »

Archaïsmes • Formes lexicales anciennes disparues ou en voie de disparition dans le français moderne, mais encore utilisée au Québec et dans certaines régions de la francophonie.

Archaïsmes

Menterie (n. f)

Couverte (n. f)

Dispendieux

Barrer la porte

Équivalents français

mensonge

couverture

cher

Fermer la porte (à clé)

Le français du Québec est régulé par l'Office québécois de la langue française, créé en 1961. Depuis une vingtaine d'année sont parus plusieurs dictionnaires québécois: les lexicographes ont eu à se soucier du traitement à réserver aux termes venus de l'anglais.

Le projet FRANQUS (FRANçais Québécois Usage Standard) a abouti à *Usito*, le tout récent dictionnaire électronique issu de la banque de données textuelles de Sherbrooke, qui informe le lecteur quant au statut du mot.

https://www.youtube.com/watch?v=cP7oTszwA_Q

<https://www.youtube.com/watch?v=ajpvvVbGL34>

Les autres espaces francophones en Amérique du Nord

Partout ailleurs qu'au Québec, la confrontation entre l'anglais et le français en Amérique du Nord est défavorable à ce dernier.

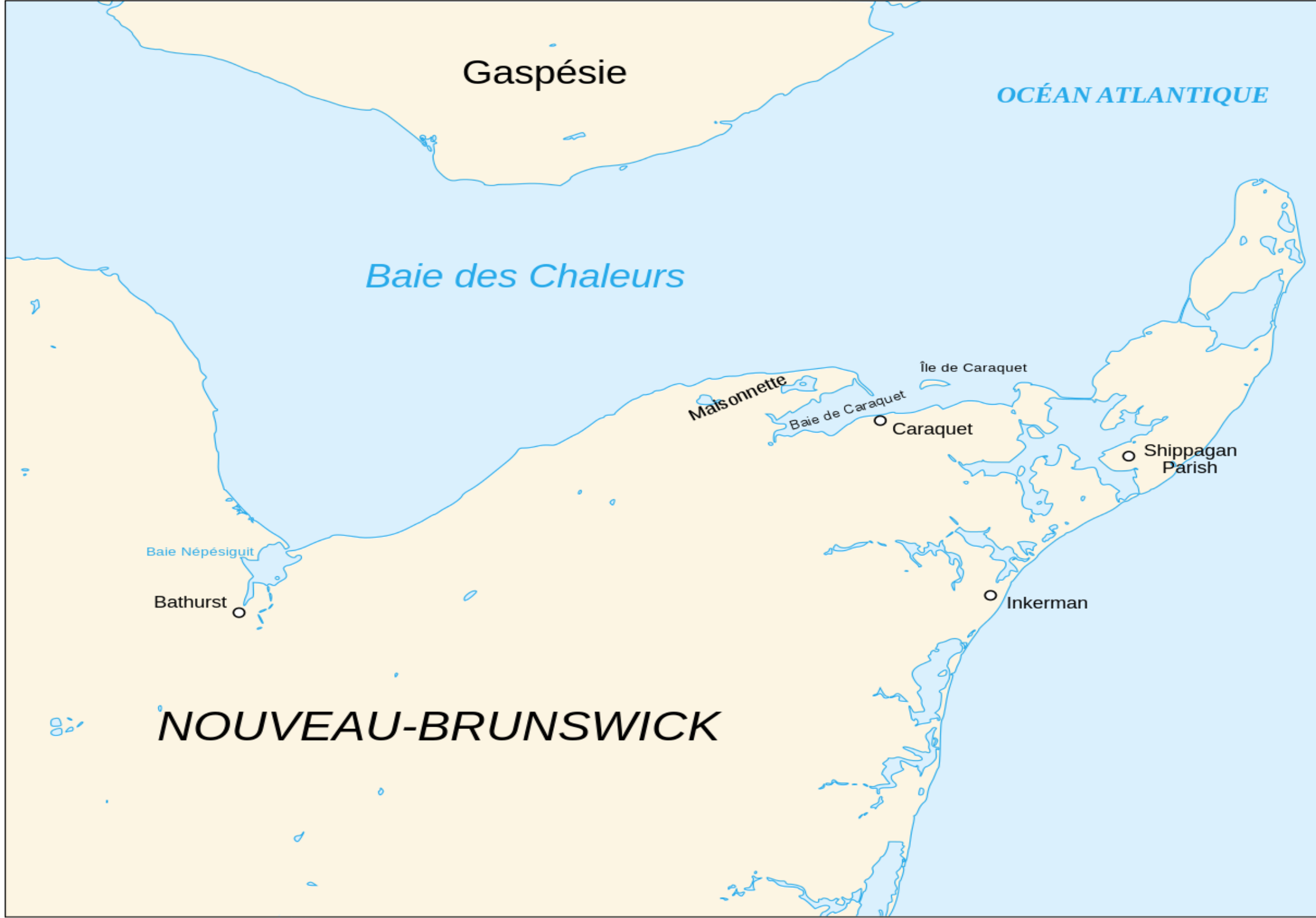
En dehors de l'Acadie, du Nouveau Brunswick (32% de francophones), les provinces canadiennes ont désormais des taux très faibles de francophones.



L'Ontario comporte 4,7% de francophones, le Manitoba 4,5%, l'Ile du Prince Edouard 4,3%, la Nouvelle Ecosse 3,8%.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue, depuis 1969.

Dans certaines régions de cet espace on trouve des communautés francophones; par exemple, la région de Caraquet et du sud de la Baie des Chaleurs est francophone à 90%, et ne connaît pas d'insécurité linguistique. Moncton (Nouveau-Brunswick) le pourcentage des francophones est 34%; mais il s'y manifeste une véritable dynamique francophone, en particulier à la suite de l'établissement en 1963 d'une université francophone, l'Université de Moncton.



Gaspésie

OCÉAN ATLANTIQUE

Baie des Chaleurs

Maisonnette

Île de Caraquet

Baie de Caraquet

Caraquet

Shippagan Parish

Baie Népésiguit

Bathurst

Inkerman

NOUVEAU-BRUNSWICK

Cette dynamique est accentuée par une économie de services favorables au bilinguisme, où les francophones ont l'avantage d'être plus souvent bilingues.

Le français sur le territoire du Nouveau-Brunswick revêt des formes très diverses, intriquant différentes variétés allant de l'acadien traditionnel (le plus conservateur) jusqu'au chiac fortement anglicisé.

Les deux autres régions historiquement acadiennes, la Nouvelle Ecosse et l'Ile du Prince Edouard, manifestent des situations nettement moins favorables pour le français. La Nouvelle Ecosse constitue un cas intermédiaire vers l'anglicisation.

Sur l'ensemble de la province le français est largement minoritaire (3,8%), mais quelques zones comme la Baie Sainte-Marie, berceau historique de l'Acadie, ont conservé une forme archaïque de français appelé «acadjonne».

Il y a à la Baie depuis la fin du 19^o siècle une petite université francophone, l'Université Sainte-Anne, et la radio communautaire constitue un lien entre des francophones souvent physiquement dispersés.

Aux Etats-Unis, des aires comme la **Nouvelle-Angleterre** (région située au Nord-Est des Etats-Unis, composée de six Etats : Maine, Massachusetts, New Hampshire, Vermont, Rhode Island et Connecticut) et la **Louisiane** ont vu l'anglicisation progresser davantage, souvent à la suite de mutations économiques.

En **Nouvelle-Angleterre**, les francophones sont disséminés sur six Etats et le français ne jouit pas du soutien institutionnel qui existe au Canada. La seule exception est la zone du Maine frontalière du Québec et du Nouveau-Brunswick, qui reçoit des radios canadiennes.

Ce sont les réseaux sociaux du catholicisme et les écoles paroissiales qui ont permis une conservation prolongée du français (mais cela est désormais affaibli devant la généralisation d'un mode de vie américanisé).

Aujourd'hui, la plupart des francophones sont âgés: d'une part ils n'ont pas un usage quotidien du français, excepté entre eux, et leur français est ainsi réceptif aux anglicismes; d'autre part, la langue ne se transmet plus guère dans la famille.

En **Louisiane** la situation linguistique est complexe, car elle a depuis longtemps constitué un carrefour de langues: à côté de l'anglais, aujourd'hui hyper-dominant, s'y sont historiquement croisées plusieurs variétés de français, des restes d'espagnol, à quoi s'est ajouté un créole à base française.

Pendant la colonisation française, les Français avaient importé en Louisiane des esclaves africains. L'émergence d'un créole à base française est attesté dès les années 1750.

Après il y a eu aussi le phénomène de la migration des Antillais (surtout les Haïtiens – période dictature Duvalier).

Le créole louisianais est encore parlé dans quelques localités rurales, mais il ne concerne plus que quelques milliers de locuteurs, bilingues et d'âge avancé.

Des effets linguistiques de contacts intensifs

En situation de contacts intenses, certaines formes de parlars hybrides peuvent émerger, comme cela a été le cas en Amérique du nord pour le MITCHIF et le CHIAC.

On abordera le sujet du mitchif.

Le mitchif, un parler hybride devenu langue

Au 16^e siècle les colons français et anglais se sont trouvés en présence de locuteurs de langues amérindiennes. Celles-ci n'ont laissé que peu de traces dans le français commun.

Mais le contact avec au moins une langue amérindienne (le *cri*) a donné lieu à l'émergence d'une langue mixte, le mitchif.

Il a été développé par des Indiens Métis, bilingues, à partir du début du 19^e siècle; ils étaient en général issus d'unions entre des Français engagés pour la traite des fourrures et des femmes amérindiennes.

On peut parler dans ce cas de *langue hybride*, à la fois parce qu'il s'agit d'un système linguistique plus ou moins conventionnalisé, et parce que le mitchif a joué un rôle dans la constitution d'une nouvelle communauté, revendiquant son *identité*.

Cette langue est constituée sur la base de **français** et de **cri**:

les groupes verbaux proviennent presque entièrement du cri, au contraire des groupes nominaux qui montrent plutôt des caractéristiques du français.

C'est pour cette raison que le mitchif est qualifié «langue mixte».

Cette langue est aujourd'hui très peu parlée, mais elle a joué un rôle important dans la constitution d'une **identité métisse**; ce peuple «cri» a été reconnu en 1982 par la Constitution du Canada comme l'un des trois «peuples autochtones canadiens».

Conclusion

- L'Amérique du nord «francophone» constitue l'un des rares cas historiques d'exportation massive du français par une colonisation de peuplement.
- Elle offre une grande diversité de situations, de la pleine vitalité à des processus d'étiollement, parfois fort avancés.

- Désormais le face-à-face du français et de l'anglais évolue, en particulier à Montréal, métropole cosmopolite et multiculturelle où conviennent aussi des migrants porteurs de toutes sortes de langues; et même dans de grandes villes seulement partiellement francophones, comme Moncton.
- Au Canada a été mis au point, pour l'enseignement, les méthodes d'apprentissage en immersion (enseignement de toutes les matières dans l'autre langue).

Le français en contact avec des langues non indo-européennes

- *Le français langue seconde, en contact avec des langues autochtones*

La langue française s'est trouvée en situation de se juxtaposer à travers le monde à un grand nombre de langues, de types très divers. La gamme des contacts entre français et langues non indo-européennes est large:

1. Arabe au Maghreb, à Djibouti, en Mauritanie ...
2. Langues africaines en Afrique noire;
3. Malgache et comorien dans des îles de l'Océan Indien;
4. Langues kanaks en Nouvelle-Calédonie;
5. Langues austronésiennes en Polynésie;
6. Langues asiatiques en Extrême-Orient ...

Etant donné les différences des histoires et les différentes formes de contact, les résultats concernés sont eux aussi très diversifiés.

Le Maghreb et l'Afrique Noire

La politique historiquement mise en oeuvre par la France colonisatrice dans ces pays colonisés a été calquée sur celle qui avait été appliquée en France.

Le français y est la seule langue en vigueur, imposé dans l'administration comme pour l'enseignement, et les langues locales ont partout été traitées comme l'ont été les langues régionales et les patois en France. L'objectif était l'**assimilation pour tous**.

Un paradoxe contraste Afrique noire et Maghreb aujourd'hui: les pays africains ont le français pour langue officielle (tous les pays anciennement colonisés par la France ont retenu ce choix), mais connaissent un nombre de francophones allant de moyen à faible (entre 44% et 5%).

Au contraire, aucun des pays du Maghreb n'a le français pour langue officielle, alors même qu'ils connaissent un nombre plus élevé (parfois nettement plus, comme en Algérie) de locuteurs du français.

Un autre facteur d'opposition entre les situations linguistiques du Maghreb et des pays francophones d'Afrique noire est le morcellement linguistique de la plupart des pays d'Afrique noire, face à une «relative» homogénéité linguistique au Maghreb. *Relative* à la fois du fait du berbère et de différentes formes d'arabe dialectal à côté de l'arabe littéral, qui est la langue officielle.

Le français en contact avec l'arabe au Maghreb

Les trois pays du Maghreb ont historiquement constitué des carrefours de langues dans la Méditerranée (conquête romaine, invasion des Vandales, arrivée des Arabes et de l'Islam, Espagnols au Maroc et en Algérie, la conquête turque, la colonisation française).

La langue officielle est l'arabe classique, une langue très éloignée de la pratique langagière ordinaire de la population.

Il faut rappeler que après les Indépendances, tous ces pays ont pratiqué une arabisation, de façon assez souple en Tunisie, plus radicale en Algérie.

L'Algérie

Ce pays est le pays maghrébin le plus marqué par la présence française et par le français (la colonisation y a duré 132 ans et la colonisation a été une véritable colonisation de *peuplement*).

Aujourd'hui, au-delà de l'héritage colonial, un facteur important dans le rapport au français est le nombre d'immigrés algériens résidant en France (début émigration lors de la Première guerre mondiale, accélérée à partir des années 1960).

Les aller-retours réguliers entre les deux pays lient fortement leurs destins, et ancrent le français en Algérie. On peut évaluer à 16 millions le nombre de francophones algériens sur environ 38 millions d'habitants.

Certaines universités dispensent la plupart des enseignements en français et beaucoup de matières scientifiques s'enseignent en français.

L'hybridation est un régime fréquent de fonctionnement linguistique entre français, arabe et berbère (reconnu langue nationale en 2002).

Les autres pays du Maghreb

Le Maroc (colonisation de 1912 à 1956) et la Tunisie (de 1881 à 1955) ont été des protectorats, ce qui les distingue de l'Algérie.

Le **Maroc** est le pays du Maghreb ayant la situation linguistique la plus complexe parce qu'il y a la présence d'une forte population berbérophone. La présence française y a été brève (44 ans), mais aujourd'hui de nouveaux facteurs économiques assurent un nouveau rôle au français.

La **Tunisie** a connu une forte cohabitation entre langues différentes et cette cohabitation a été relativement *harmonieuse* (arabe classique, arabe dialectal tunisien, français).

Conclusion sur le Maghreb

Les trois pays demeurent liés à la France par le nombre élevé de leurs émigrés vivant en France et par le satellite qui leur donne accès aux programmes de télévision français.

Il y a actuellement une véritable dynamique de la francophonie au Maghreb, même si encore fragile, surtout dans l'utilisation de cette langue comme *langue véhiculaire* de plusieurs domaines comme la publicité, l'enseignement, surtout à l'université et de certains secteurs de l'administration..

Les situations linguistiques en Afrique noire

Selon l'OIF, l'Afrique est le continent où l'on recense le plus grand nombre de francophones, avec 96,2 millions dans les pays membres de l'OIF.

En 2050, on peut s'attendre selon les projections à y trouver près de 85% des locuteurs du français.

Le français en Afrique noire

Archaïsmes

- C'est une catégorie plutôt mal représentée en français d'Afrique, pour la simple et bonne raison que la colonisation française sur le continent noir est plus récente qu'en Amérique, et que le français n'a vraiment commencé à s'y diffuser que depuis les *Indépendances*, donc à une époque extrêmement récente;
- Colonisation a été commerciale # pas implantation d'une colonie de peuplement

“La dialectisation du français”

Le trait commun et le plus évident du français d'Afrique noire est l'influence des nombreuses langues locales

Prépositions en français populaire d'Afrique

L'usage des prépositions dans le français d'Afrique tend à devenir idiosyncratique (spécial, particulier) par rapport à la norme.

Tendance qui se constate chez les personnes peu ou pas alphabétisées mais aussi dans les médias, les travaux universitaires, les discours officiels ...

Des exemples:

- Effacement de certaines prépositions (ex: aller marché..au lieu de ... aller **au** marché)
- Substitution (ex: il ne distingue pas le pétrole **et** l'essence / il ne distingue pas le pétrole **à** l'essence...au lieu de ...il ne distingue pas le pétrole **de** l'essence”

Caractéristiques de quelques pays d'Afrique Subsaharienne

Côte d'Ivoire

- Effacement des pronoms relatifs

ex: C'est ça on dit....(*que*)

C'est lui il est venu (*qui*)

LE FRANÇAIS POPULAIRE D'AFRIQUE

(FPA)

En Afrique urbaine francophone, à côté du français dit standard, se développe un autre type de français qui, au départ perceptible au sein des classes sociales marginales, s'étend à présent aux élites.

Langue dite FPA est pratiquée dans les capitales africaines comme Abidjan, Dakar...

Cette forme de français populaire africain est en train de s'imposer de plus en plus comme une deuxième langue. Le fait de pouvoir communiquer en FPA tend à devenir un symbole d'appartenance social très fort.

Caractéristiques du FPA

1. Langue qui se nourrit de l'apport et de l'influence des langues africaines auxquelles elle emprunte les figures, les images, les expressions.
2. C'est un français africanisé
3. Elle a un rôle de reconnaissance identitaire; moyen d'appartenance qui permet aussi de se reconnaître.

Conclusion sur l'Afrique noire

C'est une francophonie souvent fragile, qui pourrait basculer vers une autre langue. C'est aussi une francophonie teintée par le plurilinguisme, qui oblige à moduler les conceptions normatives puristes du français. C'est enfin une francophonie très sensible à l'usage ordinaire, surtout oral.

Le français à Madagascar

Quelques faits historiques

- Dès 1642, des commerçants-voyageurs français s'installèrent à Madagascar, plus précisément à Fort-Dauphin (actuellement Tolagnaro), puis à Sainte-Marie, pour le compte de la Compagnie des Indes
- Certains s'y installèrent et s'intégrèrent à la population locale. Émergea alors une petite population métisse, les *malata*, qui constituèrent au fil des années des foyers relativement stables de francophonie.

COLONISATION

La France **colonisa** Madagascar en 1895 et prit des mesures pour franciser la population locale.

L'enseignement du français fut imposé dans toutes les écoles publiques, et également dans les écoles privées.

Le malgache fut interdit à l'école, confiné dans ses fonctions de langue vernaculaire. La connaissance du français devint une condition indispensable pour travailler dans l'administration.

L'indépendance et la question de la malgachisation

- Madagascar devient indépendante en 1960
- La Première République suit le modèle français
- 1972: soulèvement à des revendications nationalistes de la population. L'hostilité populaire à l'égard de l'héritage colonial pousse le gouvernement à lancer le mouvement de *malgachisation*. Le français est remplacé par le malgache comme langue d'enseignement.

À partir de 1985, le processus de malgachisation a été arrêté (la malgachisation de l'enseignement n'ayant pas atteint l'objectif qu'elle visait) et on en est revenu progressivement à une **réintroduction du français comme langue d'enseignement** (1990 pour le secondaire, 1992 pour le primaire).

L'implantation du français est donc en augmentation depuis la fin des années 80.

Le malgache, langue nationale

- Une des spécificités de la situation du français à Madagascar, par rapport à nombre de pays d'Afrique par exemple, est que, face au français, il y a une langue véhiculaire, nationale, officielle et relativement standardisée : le malgache
- Autres langues en dehors du français et du malgache, aucune langue n'est présente au niveau national

Statut du français

Selon l'article 4 de la nouvelle Constitution, le malgache (malagasy) et le français sont dorénavant les deux «langues officielles», mais le malgache demeure la «langue nationale» (par. 3):

Article 4

1. La République de Madagascar a pour devise :

« Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana ».

2. Son emblème national est le drapeau tricolore blanc, rouge, vert, composé de trois bandes rectangulaires d'égales dimensions, la première verticale de couleur blanche du côté de la hampe, les deux autres horizontales, la supérieure rouge et l'inférieure verte.

3. *La langue nationale est le malagasy.*
4. *L'hymne national est « Ry Tanindrazanay malala ô ! »*
5. *La Capitale de la République de Madagascar est Antananarivo.*
6. *Les sceaux de l'Etat et les armoiries de la République sont définis par la loi.*
7. **Les langues officielles sont le malagasy et le français.**

Le français bénéficie juridiquement du statut de langue officielle avec le malgache; il est utilisé dans les faits avec le malgache dans les débats du PARLEMENT ainsi que dans les réunions du Conseil des ministres; les lois continuent d'être rédigées et promulguées dans les deux langues.

LES ESPACES AYANT CONNU LA CRÉOLISATION

- Définir les créoles:

Les langues créoles sont des langues de contact, en plusieurs sens. Le lexique est normalement d'origine française; quant à la grammaire l'interprétation est difficile.

Des exemples portant sur les traits lexicaux:

Vini (venir); kité (quitter); palé (parler); fè (faire).

Une *approche socio-historique* permet de les caractériser en tenant compte de l'histoire de la colonisation, de la déportation des esclaves, de l'établissement d'une société de plantation, et du phénomène de domination linguistique.

Les créoles fondés lexicalement sur le français émergent dans les colonies en situation de **contact forcé**.

Ce contact est essentiellement le fait de l'interaction entre Européens, locuteurs français, qui imposent leur langue à des locuteurs d'autres langues, dans la plupart des cas des langues africaines.

Ces derniers forment un groupe supérieur en nombre, mais socialement dominé, puisqu'il s'agit surtout d'esclaves africains.

Cette situation de contact a été complexe, car d'autres groupes linguistiques ont aussi laissé des traces. Dans le créole haïtien, martiniquais et guadeloupéen, on trouve par exemple des mots amérindiens (arawaks, caraïbes), anglais, espagnols.

On peut affirmer que seul le lexique peut être attribué clairement à une langue-source, en l'occurrence le français – dialectal ou régional, surtout de l'ouest et du centre -, et qu'une interprétation généalogique est plus difficile pour la grammaire.

Des créoles à base française se sont surtout développés dans deux zones géographiques, où ils sont, dans la plupart des cas, actuellement encore pratiqués *en contact* avec le français:

- *La Caraïbe*: Haïti, Martinique, Guadeloupe, Dominique, Sainte-Lucie, Guyane française;
- *L'océan Indien*: les Seychelles, Maurice et la Réunion.

Au-delà de ces espaces, il existe une langue de contact à base française ressemblant beaucoup aux créoles, le tayo de Nouvelle-Calédonie.

La créolisation

- Pour la Caraïbe, les premiers indices d'émergence de créoles à base française datent de la fin du XVII^e siècle. Le dominicain Jean-Baptiste Labat, relatant son séjour aux Antilles (1694-1706), signale l'existence d'une langue cohérente parlée par tout un groupe social.

- Les créoles français de l'océan Indien naissent plus tardivement. La colonisation française de l'Ile Bourbon (aujourd'hui la Réunion) débute en 1665; on y déporte alors des esclaves malgaches.

Dans ces territoires, le processus qui aboutit à l'émergence des créoles est appelé *créolisation*.

Comment la langue française s'est-elle développée et comment le créole est-il né?

- La transmission du français aux esclaves aurait eu comme condition une première phase d'évolution de la société coloniale, la «société d'habitation».
- En effet, les colons français menaient une lutte pour leur survie cultivant la terre avec peu d'esclaves. Les rapports entre la famille du colon et les esclaves étaient donc proches, de sorte que se trouvait favorisée la transmission d'un français transformé, *simplifié* en commun.

Ainsi se serait constituée la base linguistique du créole, qui émerge dans la deuxième phase de la société coloniale («société de plantation»), où les esclaves africains deviennent majoritaires et où se mettent en place les grandes plantations, impliquant une *distance* entre maîtres et esclaves.

Cette position privilégie le rôle du français dans le processus de créolisation, et conduit à parler de «*créolisation du français*».

Aujourd'hui les créoles évoluent selon les mêmes mécanismes que toutes les langues du monde.

Mais le créole est confronté aux problèmes de passage à l'écrit et à la nécessité d'exprimer de nouveaux contenus (étant donné que 80% du lexique provient du français).

Cette parenté lexicale entre le français et le créole est perçue par les locuteurs; le français constitue donc une *langue de contact influente*.

NB:

Les effets du contact sont en général bidirectionnels, du français au créole et vice versa. Cela comportera une «créolisation du français» et une «décréolisation du créole».

La Guadeloupe et la Martinique

Avec chacune environ 400 000 habitants, les Iles créolophones de la Martinique et de la Guadeloupe ont à la fois le statut de *départements d'outre-mer* et de régions ultrapériphériques de l'Union Européenne.

D'importants groupes *diasporiques* antillais se trouvent aussi en région parisienne, à Bordeaux ou à Marseille, de même qu'en Guyane française, au Canada (Québec) et au Panama.

La Guadeloupe et la Martinique ayant le même statut, le système scolaire français impregne de manière égale la culture des deux îles, le taux de scolarisation atteint 100% et il n'existe pratiquement plus de locuteurs créoles monolingues.

Le *bilinguisme* est généralisé.

D'un point de vue historique, les parallèles entre les deux îles sont nombreux. Toutes deux deviennent colonies françaises en 1635. Le véritable essor de l'économie coloniale, avec le passage d'une société d'habitation à une société de plantation, se produit vers 1680.

Dans cette période, l'importation des esclaves devient massive et ceux-ci deviennent le groupe démographiquement dominant.

L'esclavage est aboli en 1794, puis rétabli par Napoléon en 1802; l'abolition définitive est votée et appliquée en France en 1848. En 1946 les deux colonies reçoivent le statut de DOM par la **loi d'assimilation**.

Des nombreux enseignants utilisent le créole à l'école en tant qu'outil didactique. En 1983 l'enseignement de la langue et de la culture créole en tant que matière devient légal en Martinique et en Guadeloupe; en 2002, un CAPES de créole est créé.

Sur le plan linguistique les deux créoles sont structurellement et phonétiquement proches.

Sur le plan sociolinguistique les deux créoles ont toujours représenté la variété *basse* de la langue, la langue orale du quotidien informel.

Pendant les dernières années on a assisté au phénomène de **décréolisation**:

surtout en contexte urbain, l'utilisation du **français** est de plus en plus marquée.

Enfin, nous pouvons donc affirmer que les variations de la langue française, notamment selon les dimensions diachronique et diatopique, sont un phénomène positif, voire vital pour le français. Elles sont la preuve que le français, loin d'être stationnaire et inerte, est une langue agile, souple et inventive, capable d'évoluer et de s'adapter à une pluralité de contextes différents, ce qui est une marque de sa vitalité.

Selon Tétu, relativement aux variations francophones, « l'essentiel de la langue est toujours préservé et ces variétés ne peuvent qu'être un apport **enrichissant** ». Voilà ses mots où il nous explique ce concept en faisant une admirable comparaison entre langue et personne :

On doit toujours se rappeler qu'une langue est faite de mots (lexique) ajustés dans des phrases (syntaxe) et exprimés par divers sons (phonèmes) eux-mêmes articulés entre eux et prononcés par divers accents (variation phonétique). [...]

La syntaxe est le squelette de l'individu qui parle ; le lexique, sa chair ; les accents ses habits. Il est très agréable que les hommes ne portent pas tous les mêmes vêtements et appréciable qu'ils soient bien en chair. Le squelette, lui, ne varie guère. Si bien qu'on pourrait dire que les variations phonétiques sont des enjolivements, les variations lexicales des enrichissements [...]

(Tétu M., 1997 : 65-66).